

Niricom

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DU COMMERCE
ET DE LA CONSOMMATION
B.P. 476 KIGALI.

Kigali, le 4/01/1991

N° 0057 /18.02/90

Monsieur le Préfet de Préfecture
CYANGUGU

AFFEXF
A traiter par PLANIF
10.1.91
726

S/Couvert de Monsieur le Ministre
de l'Intérieur et du Développement
Communal
KIGALI.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre n° 23/5/04.17.02 du 11/12/1990 adressée au Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal relative à la situation difficile qui prévalait à Bukavu au début du mois de Décembre et dont une copie m'a été réservée et je vous en remercie.

Il est vraiment dommage que la dévaluation de la monnaie Zaïroise et ses conséquences sur les prix aient poussé la population et les étudiants vers de tels excès.

Depuis que notre pays a adopté le Programme d'Ajustement Structurel et que notre monnaie a été dévaluée de 40%, nous assistons à des hausses de prix sur la plupart des produits, mais nous espérons que la situation sera bientôt maîtrisée et que notre monnaie ne subira pas de dévaluation en cascade.

Cependant il est nécessaire de gérer la situation avec prudence. C'est dans ce contexte que je demande à tous les Préfets de Préfectures de me tenir régulièrement informé de la situation prévalant sur le marché en ce qui concerne l'approvisionnement et les prix. De mon côté, je ne manquerai pas de leur fournir les renseignements à ma disposition.

Franche collaboration.

LE MINISTRE DU COMMERCE
ET DE LA CONSOMMATION,

NZABUJUMA François.-

Copie pour information à:

- ✓ Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI.
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal KIGALI.
- Monsieur le Ministre de la Défense Nationale KIGALI.
- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale KIGALI.
- Monsieur le Ministre des Finances KIGALI
- Monsieur le Préfet de Préfecture (Tous)
-
- Monsieur l'Inspecteur du Commerce (Tous)
-



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DU COMMERCE
ET DE LA CONSOMMATION
B.P. 476 KIGALI.-

Kigali, le 2/1/91
FAX N° 0016 /18.00/91.

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur
du Rwanda à
BUJUMBURA .-

S/C de Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération Internationale
KIGALI .-

70-1-91 AFFEXT
AFFECO
PLANIF
Date entrée: 3-1-91
N° d'inscription: 121

Monsieur l'Ambassadeur,

Actuellement le Rwanda connaît une forte production de pommes de terre qui fait que le prix au producteur varie entre 3 et 6 francs dépendamment qu'il habite près ou loin des axes routiers principaux. La consommation interne a aussi baissé. Ce qui veut dire que nous ne prévoyons pas dans l'immédiat le relèvement des prix.

Etant donné que les paysans ont investi dans les intrants et que le prix actuel n'est pas rémunérateur, nous envisageons les possibilités d'exportation de la pomme de terre vers le Burundi.

Ainsi, je vous ^{au} serais gré si vous pouvez contacter les hommes d'affaires Burundais qui seraient intéressés dans l'importation de ce produit. Les opérateurs rwandais qui veulent exporter ce produit demandent qu'il y ait un opérateur burundais qui leur fasse commande et qui accepte de piloter l'opération au Burundi pour éviter des pertes de temps et pour assurer le payement.

Les mêmes opérateurs Rwandais envisagent de s'approvisionner directement au Burundi à l'issu de cette opération.

.../...

... déjà des mesures ... vous voudrez bien prendre .

LE MINISTRE DU COMMERCE
ET DE LA CONSOMMATION ,

NZABAHIMANA François.-



● Copie pour information à:

- ✓ - Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
K I G A L I . -
- Monsieur le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et des Forêts
K I G A L I . -
- Monsieur le Secrétaire Général de
la Chambre de Commerce et
d'Industrie du Rwanda
K I G A L I . -